



anvp

association nationale
des visiteurs de personnes
sous main de justice

ÉCOUTER ET AGIR POUR LA DIGNITÉ ET L'INSERTION



PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2035



EDITO 3

QUI SOMMES-NOUS 4

Une histoire d'engagement et de solidarité 4

Une identité forte 5

Nos valeurs fondamentales 6

LES MISSIONS DE L'ANVP
ET DE SES ADHÉRENTS 8

La mission de l'ANVP 8

La mission des visiteurs 8

Un engagement collectif 9

LES DÉFIS DE L'ANVP 10



ÉDITO

Le présent projet associatif, qui succède à celui publié en 2012, est le fruit d'un travail de co-construction mené en concertation avec nos adhérents. Il a été élaboré sur la base de leurs attentes, de celles de nos partenaires institutionnels et associatifs, des équipes des établissements pénitentiaires, ainsi que de celles des personnes sous-main de justice que nous visitons et accompagnons. Elles sont les premières bénéficiaires concernées par notre engagement.

Depuis sa création, notre association agit avec des convictions fortes.

Fondée sur des valeurs de respect, d'humanisme et de dignité, notre action s'est progressivement renforcée et diversifiée pour répondre à l'évolution de la société et aux besoins du monde pénitentiaire, avec notamment le développement progressif de l'accompagnement en milieu ouvert ainsi que celui des mineurs.

Dans un contexte où la surpopulation carcérale et la nécessité d'un meilleur accompagnement à la sortie sont des enjeux majeurs de la politique pénitentiaire, ce projet associatif réaffirme notre engagement et notre identité. Il fixe les marqueurs essentiels de ce qui nous définit : notre histoire, nos valeurs, notre mission, et la manière dont nous souhaitons évoluer pour faire face aux défis qui se présentent.

Ce projet associatif est, en quelque sorte, la constitution de notre association. Il sera en effet la référence de toutes les actions que mènera notre association dans les années à venir, et celle de tous ses textes de référence.

L'ensemble des objectifs que nous poursuivons
et des actions que nous engagerons, s'inscrira ainsi
en cohérence avec ce projet associatif.

UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT ET DE SOLIDARITÉ

Depuis des siècles, des visiteurs¹ bénévoles apportent écoute et soutien aux personnes détenues. Longtemps assurée par des confréries et congrégations charitables, cette mission est interrompue en 1865, quand l'Administration Pénitentiaire interdit l'accès des prisons aux visiteurs bénévoles.

C'est à Fresnes, en 1928, que des visiteurs sont à nouveau agréés, ouvrant la voie à la création officielle de l'Œuvre de la Visite des Détenus dans les Prisons (OVDP) en 1931, sous l'égide de membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

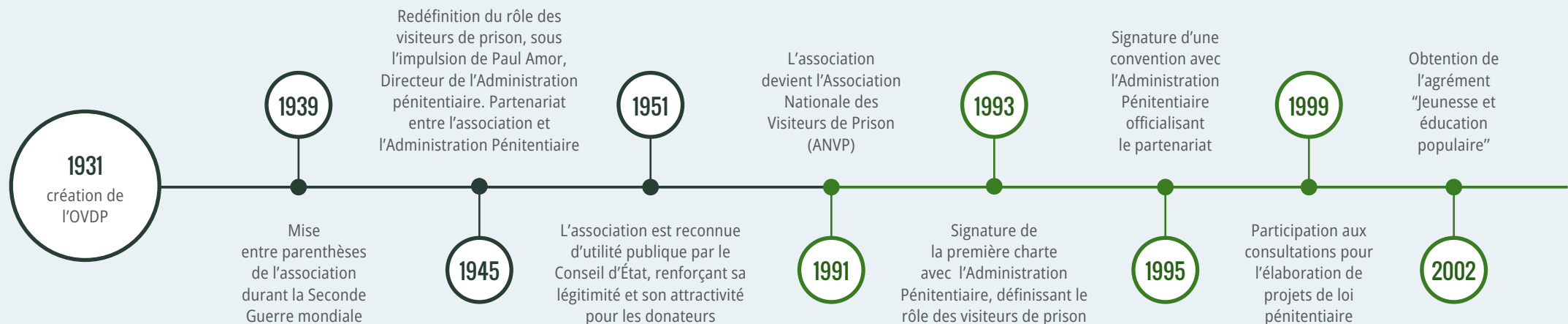
Dès sa fondation, l'association s'engage à aider moralement et matériellement les personnes détenues et leurs familles, et à soutenir la réinsertion sociale des personnes à leur sortie de prison.

A l'origine chrétienne, l'association évolue pour affirmer son caractère apolitique² et aconfessionnel, respectant ainsi pleinement la diversité des personnes détenues qu'elle accompagne. Cette ouverture se concrétise en 1987 par la suppression du terme «Œuvre» dans son nom, puis en 1991, lorsqu'elle devient l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP).

L'ANVP, forte de son engagement et de l'expertise de ses membres, continue de se structurer et de s'affirmer comme un acteur majeur du monde pénitentiaire.

¹ Le terme « visiteur » est utilisé au masculin générique et désigne indifféremment les femmes et les hommes.

² Apolitique dans le sens de apartisan, n'empêchant pas la prise de position.



UNE IDENTITÉ FORTE

Association nationale de bénévoles au caractère apolitique et aconfessionnel, l'ANVP se caractérise par l'écoute et l'accompagnement des personnes sous main de justice, isolées socialement, qu'elles soient en détention ou qu'elles exécutent une peine en milieu ouvert.

Présente dans la grande majorité des établissements pénitentiaires, en métropole et sur les territoires d'Outre-Mer, l'ANVP est reconnue par l'État et agit dans le cadre d'une convention signée avec l'Administration Pénitentiaire.

Nos visiteurs, formés et accompagnés dans l'exercice de leur mission, sont de rares témoins de ce qui se passe à l'intérieur des murs de la prison. Grâce à leurs actions, ils maintiennent, autant que possible, un lien social entre les personnes qu'ils visitent et accompagnent, et la société civile.

Grâce aux visites assurées par les bénévoles et à son engagement, l'ANVP contribue, directement et indirectement, à la réinsertion dans la société des personnes sous main de justice.

ANVP

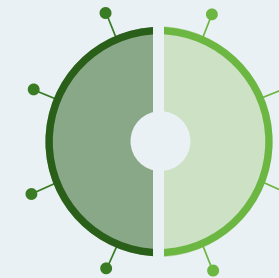
Contribue à la réinsertion des personnes en milieu pénitentiaire

Une association de bénévoles reconnue par l'État

Agit dans le cadre d'une convention avec l'Administration Pénitentiaire

Dans l'écoute et l'accompagnement des personnes en milieu pénitentiaire

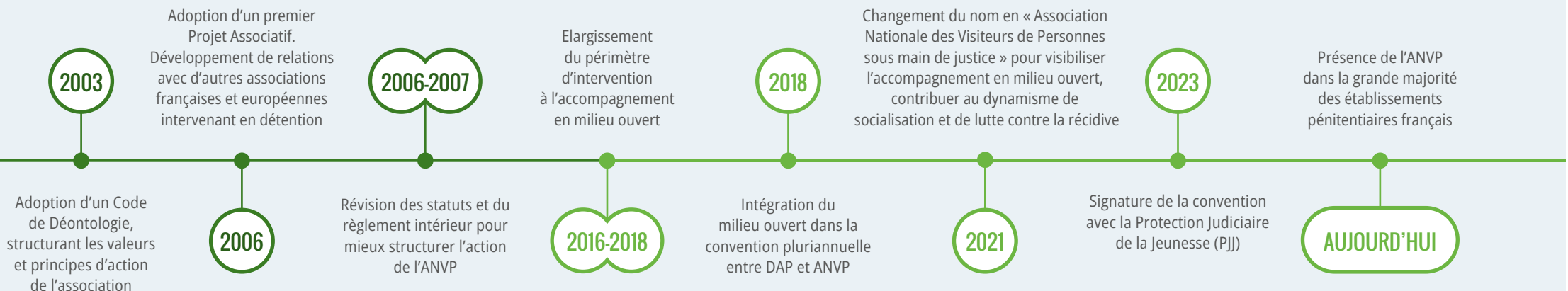
Fait le lien entre la société civile et le monde carcéral



Présente dans la majorité des établissements pénitentiaires

Met à disposition de ses adhérents un cadre commun

Au caractère apolitique et aconfessionnel



NOS VALEURS FONDAMENTALES

L'ANVP fonde son action sur des principes forts qui guident chaque visite, chaque échange et chaque accompagnement.

Dans un milieu où l'exclusion et la marginalisation sont souvent prédominantes, nos bénévoles portent une vision fondée sur l'humanité, la reconnaissance de l'autre et l'espoir en la réinsertion.

Trois valeurs essentielles structurent et animent notre engagement individuel et collectif : dignité, respect, humanisme.

L'HUMANISME / UNE PRÉSENCE BIENVEILLANTE ET SOLIDAIRE

L'humanisme est le fondement de notre action. Il s'incarne dans une présence attentive, empathique et sans jugement, permettant aux personnes sous main de justice de retrouver une écoute, un soutien, un lien avec le monde extérieur. Nos bénévoles sont là pour créer un espace de parole et d'entraide, où chaque individu peut s'exprimer, être entendu et envisager son avenir avec plus de sérénité.

Cet accompagnement, inscrit dans la durée, contribue à redonner du sens et de l'espoir à ceux qui en ont besoin.

Consciente de la complexité de la situation dans les établissements pénitentiaires, l'ANVP affirme que pour améliorer les conditions de vie des personnes sous main de justice, l'intervention humanitaire doit être prolongée par le témoignage et l'action dans la société, et se baser sur ces valeurs de respect, de dignité et d'humanisme.



DIGNITÉ



RESPECT

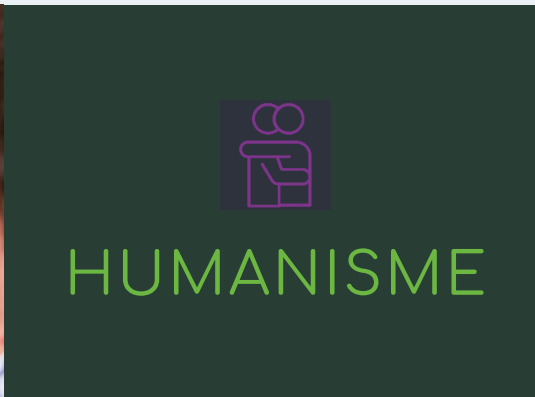


LA DIGNITÉ / UN PRINCIPE INALTÉRABLE

Toute personne, y compris sous main de justice, conserve une dignité intrinsèque qui ne peut être remise en cause par ses actes ou sa situation. Cette conviction guide notre accompagnement.

Il s'agit de contribuer à l'égalité des droits, à la réhabilitation, et de favoriser l'accès aux ressources nécessaires à la reconstruction personnelle et sociale.

En reconnaissant cette dignité, nous contribuons à donner aux personnes sous main de justice une place dans la société et à réduire les mécanismes d'exclusion.



LE RESPECT / UNE POSTURE D'ÉCOUTE ET D'OUVERTURE

Le respect est au cœur de notre mission. Il implique de considérer chaque individu comme digne d'attention et de reconnaissance, indépendamment de son passé ou de ses actes.

Cet engagement se traduit par une absence de jugement, une posture d'écoute bienveillante et sans préjugés, et un accompagnement axé sur la personne plutôt que sur les faits qui l'ont conduite sous écrou.

Reconnaître l'autre en tant qu'être humain à part entière, c'est déjà lui permettre d'exister pleinement.

Le respect est le premier pas vers un dialogue constructif et apaisé, levier principal de notre mission.

LA MISSION DE L'ANVP ET DE SES ADHÉRENTS

LA MISSION DE L'ANVP : COORDONNER ET REPRÉSENTER NOS VISITEURS

L'ANVP est un acteur clé du maintien du lien social en détention et en milieu ouvert.

En tant que structure nationale, elle coordonne l'action des bénévoles, notamment en leur offrant un cadre, des outils et un accompagnement pour garantir la qualité de leurs interventions dans des conditions optimales.

Grâce à notre réseau national mais aussi à notre fort ancrage local, grâce également à la reconnaissance de l'Administration Pénitentiaire (AP), nous sommes le trait d'union entre nos bénévoles et l'administration.

LA MISSION DE NOS VISITEURS : ÊTRE PRÉSENTS ET SENSIBILISER

Le visiteur ANVP joue un rôle fondamental auprès des personnes sous-main de justice, majeures comme mineures, qu'elles soient en détention ou en milieu ouvert. À travers ses visites régulières, il apporte une présence humaine précieuse, aide à rompre l'isolement et offre un espace de parole libre et neutre, où la personne accompagnée peut s'exprimer sans crainte de jugement.

Le rôle de nos visiteurs est avant tout d'instaurer une relation de confiance, fondée sur l'écoute active et le respect, sans intervenir sur le plan juridique ou social. Cette relation, initiée par l'affectation par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) d'une personne sous main de justice, repose sur la liberté de chacune des parties d'y mettre fin à tout moment.

Les visiteurs ANVP sont également susceptibles d'organiser, d'animer ou de participer à des activités collectives en détention. Ils peuvent être amenés à participer à des actions d'assistance à la demande de l'Administration Pénitentiaire, dans un cadre déterminé.



Nos visiteurs participent également à sensibiliser la société civile à la réalité pénitentiaire.

En partageant leur expérience et en portant la voix des personnes détenues, ils contribuent à un regard plus éclairé et nuancé sur la prison, au-delà des stéréotypes.



Au-delà de la visite en prison et de l'accompagnement en milieu ouvert, l'engagement bénévole devient un levier d'action pour favoriser la réinsertion, sensibiliser la société aux réalités et contribuer à un monde pénitentiaire plus respectueux de la personne.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR UNE JUSTICE PLUS HUMAINE

Au-delà de l'action individuelle de ses visiteurs, l'ANVP porte une vision collective et structurée de l'accompagnement des personnes sous main de justice. Chaque adhérent, qu'il soit visiteur ou non, contribue à la dynamique et aux ambitions de l'association.

En lien avec ses valeurs – respect, dignité et humanisme – l'ANVP s'appuie sur l'expérience concrète de ses membres et sur les principes énoncés dans son Code de Déontologie.

L'ANVP entend ainsi jouer un rôle clé dans l'évolution du regard de la société sur la prison, la condamnation et la justice, en favorisant le dialogue entre le monde carcéral et la société civile.

À travers nos actions de sensibilisation, nos témoignages et nos partenariats, nous participons activement au débat public et à la construction d'une justice plus inclusive et plus humaine.

LES DÉFIS DE L'ANVP

Pour répondre aux enjeux du projet associatif, dans un environnement en constante évolution, l'ANVP doit faire face à certains défis :

- Assurer une couverture suffisante des besoins de visiteurs de prison dans tous les établissements pénitentiaires.
- Assurer une présence suffisante auprès des personnes sous main de justice en milieu ouvert dans tous les territoires.
- Compléter son action vers ses bénéficiaires au moment de leur fin de peine pour les aider à reprendre pied dans la société. Ces actions pourront être faites en propre ou en partenariat avec les acteurs de la réinsertion.
- Témoigner de manière régulière et efficace sur les conditions de vie des personnes sous main de justice auprès de tous les publics.

Pour y parvenir, l'ANVP veille à :

- Optimiser la cohérence de son organisation, de son fonctionnement et de ses actions à tous les niveaux de son organisation : national, régional, local.
- Favoriser la montée en compétence de ses membres et cadres.
- Favoriser la synergie entre tous ses membres.
- Se doter des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.





L'ANVP a pour vocation, en partant de son action directe auprès des personnes placées sous main de justice, d'être une composante forte de la société française et de contribuer à faire évoluer la situation des personnes accompagnées, comme le regard de la société sur les sujets liés à la politique pénitentiaire.



ANVP
17 rue de Châteaudun - 75009 Paris
01 55 33 51 25

www.anvp.org



Photographies : ANVP, Camille Lafon, AdobeStock, iStockphoto
Création/réalisation : naaki-expression.com